



Formulaire du test de compétences linguistiques

Avis des procédures à suivre pour le passage du Test provincial de compétences linguistiques TPCL des élèves de l'Ontario suivant les exigences du DESO



Demande : <input type="checkbox"/> Accès au formulaire du Test TPCL <input type="checkbox"/> Accès à des renseignements personnels sur soi <input type="checkbox"/> Rectification de renseignements personnels sur soi	Nom de l'institution à laquelle la demande est présentée : École Sainte-Marie Mère de Dieu info@smmd.ca
--	--

Pour la passation du Test TPCL, l'élève doit être inscrit en 10^e ou en 12^e année au moment de l'épreuve.

Nom de famille figurant dans les documents : même que ci-dessous ou : _____

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Prénom : _____ Adresse : (Rue/No d'app./C.P./R.R.) _____ Province : _____	Nom de famille : _____ Second prénom : _____ Cité ou ville : _____ Code postal : _____ Numéro à domicile : () _____
--	--

La passation du Test TPCL **au printemps** de l'année scolaire (mars et/ou avril) auprès de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) doit être approuvée à la fois par le Conseil de l'École Sainte-Marie Mère de Dieu et par les parents avant qu'il n'ait lieu. **L'élève doit être en 10^e ou en 12^e année au moment de l'épreuve.**

Les descripteurs de la satisfaction du rendement pour l'évaluation du Test TPCL évalueront le rendement en lecture et en écriture. En lecture, l'évaluation portera sur la précision des renseignements fournis, la justesse du sens et des nuances, les inférences d'indices et les liens entre le texte et les connaissances; en écriture, sur l'intention, la forme et le contenu, la clarté du message et la qualité de la langue.

Le Test TPCL est un pré-requis pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Pour plus de précisions, le **descriptif** du **contenu** du Test utilise le néologisme « littératie », lequel se traduit plus justement par « compétence en lecture et en écriture ». Aux yeux du Ministère, le Test permettra de dépister les élèves qui n'ont pas fait preuve des compétences requises, s'il y a lieu, en vue de cours d'appoint éventuels.

En cas d'échec en deux occasions, l'élève doit suivre le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO). Seule la réussite du Test TPCL figure au bulletin.

Remarque : Si vous présentez une demande de rectification de renseignements personnels pour le passage du Test TPCL, veuillez indiquer la rectification demandée et, s'il y a lieu, annexer les documents à l'appui. Si la rectification n'est pas effectuée, vous en serez avisé et vous pourrez exiger qu'une déclaration de désaccord soit annexée aux renseignements personnels vous concernant.

Signature des parents :	Date :
Signature de l'élève :	

<i>À l'usage exclusif de l'École Sainte-Marie Mère de Dieu</i>		
Date de réception :	Numéro de la demande :	Remarques :

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée et seront utilisés pour faire le suivi du Test TPCL/cours CCLESO de l'OQRE. Les questions sur le Test devraient être adressées au Directeur.